



Assurance-vie : par quoi remplacer les fonds en euros ?

[10/02/09 - 01H38]

Que choisir pour remplacer le traditionnel fonds en euros, qui en moyenne offre un rendement de 3,90% à 4,20% ? Et, pourquoi pas une obligation directe Vodafone qui, elle, sert du 6,87% ? A priori, le choix est simple, mais ce n'est pas forcément celui que vous croyez...

Aujourd'hui, les particuliers qui recherchent un investissement de type obligataire - donc à priori sécuritaire - disposent de trois options : le fonds en euros géré par l'assureur, une ou plusieurs obligations en direct ou un ou plusieurs fonds obligataires. Tandis que le rendement des fonds en euros diminue, il est possible de trouver directement des obligations d'entreprises qui servent un rendement bien supérieur. Ainsi, Aprep Diffusion propose, par exemple, d'investir sur son contrat d'assurance vie dans une obligation Daimler international Finance qui sert un rendement actuariel annualisé de 7,69% sur 5 ans.

Une obligation en directe ou le fonds en euros ?

Depuis quelques semaines on assiste, en effet, à des offres faites par quelques distributeurs permettant aux épargnants d'investir directement sur des obligations d'entreprise. C'est ainsi que " les obligations émises par les plus grandes entreprises européennes, telles que Saint-Gobain, Vivendi, Michelin, HSBC, BMW, offrent actuellement 2% à 5% de rémunération supplémentaire par rapport à celle des emprunts d'Etat. Cet écart historique apparaît aujourd'hui comme une réelle opportunité d'investissement à moyen terme", expliquent l'Union Financière de France et Rothschild & Cie Gestion qui ont conçu ensemble le fonds UFF Obli Context 2014.

" Les obligations d'entreprise sont, d'un point de vue marketing, une excellente opération car elles permettent actuellement d'offrir un rendement facial nettement plus élevé que celui du fonds en euros. Mais elles me semblent risquées car elle augmentent le niveau de risque par rapport à un actif général ", explique un professionnel de l'assurance et de poursuivre : " En outre, investir dans des obligations en direct peut faire perdre de la liquidité à l'assurance vie. Or un assureur se doit d'être liquide dans les 30 jours. Si actuellement la liquidité ne paraît pas poser de problèmes, ce ne sera peut être pas le cas en 2010 ou au delà."

Un risque de hausse des taux plus lourd

Des propos qui font réfléchir des épargnants désireux de profiter d'une aussi bonne aubaine. " Je me réjouis des rendements actuellement offerts par les obligations d'entreprises. C'est une très bonne nouvelle pour les fonds en euros des assureurs qui pourront ainsi renouveler leurs anciennes obligations venues à échéance ", indique Hervé Bouclier, directeur général de MACSF Epargne retraite et directeur financier du groupe MACSF, mais il nuance aussitôt son enthousiasme : " Un taux d'intérêt doit toujours être analysé à un instant défini. Ce qui est le plus difficile c'est de gérer le taux sur le long terme. Dans deux ou trois ans s'il y avait une remontée des rendements des emprunts, une obligation actuelle pourrait ne plus présenter le même intérêt. Il me paraît hasardeux de réduire sa gestion obligataire à une seule ligne qui peut comporter un risque de hausse ou de baisse ".

La tentation du rendement plus élevé

Certes, en optant pour le fonds en euros, l'assuré mutualise et diversifie ses risques tout en bénéficiant d'un effet cliquet (certitude que son investissement ne baissera pas) qu'il n'a pas avec une obligation souscrite en direct. La différence de taille c'est que le fonds en euros risque de servir un rendement moins élevé que des obligations en direct. Alors se disent certains assurés, pourquoi ne pas tenter le coup ? Il est évident qu'une personne bénéficiant déjà d'un contrat d'une valeur de 100.000 euros ou plus pourrait avoir intérêt à investir quelques milliers d'euros sur une obligation directe, mais un jeune qui débute son épargne ne doit pas se diriger vers ce type de placement.

Autre choix : investir dans un fonds obligataire

L'autre possibilité qui s'offre aux épargnants c'est d'opter pour un fonds obligataire. Il en existe de divers catégories. Brice Anger, directeur du développement en France de M and G Investments rappelle les trois alternatives qui se présentent aujourd'hui à un épargnant qui souhaiterait investir dans un fonds obligataire :

- les fonds d'obligations à haut rendement (high yield), " *c'est une catégorie intéressante en termes de rendement, mais nous estimons qu'il pourrait y avoir beaucoup de défauts de la part des entreprises* ". Trop risqué, donc.

- les fonds d'obligations privées, " *il est possible d'obtenir des titres de grande qualité et qui vont payer des rendements élevés. Avec peu de risques, l'investisseur peut acquérir un rendement de 5 à 10% en 2009. C'est une classe d'actifs que nous recommandons à nos clients via un fonds composé d'un grand nombre de lignes : MG European Corporate Bond* ".

- les fonds obligataires flexibles qui font intervenir " *des obligations de trois natures : emprunts d'Etat, obligations d'entreprises et obligations à haut rendement. Disposant de 150 à 200 lignes, MG Optimal Income me paraît bien adapté à la logique actuelle. Sa fourchette de rendement 2009 pourrait varier de 5 à 10%.* "

Attention au risque de défaut

Les perspectives de rendement des titres obligataires sont bonnes pour 2009. " *On est devenu beaucoup plus positif sur les perspectives en matière de crédit. Mais il ne faut pas négliger le risque de signature et donc d'un remboursement uniquement partiel, voire d'une perte totale. Si l'on se réfère à ce qui s'est passé dans les années 1930, et pendant une période de dix ans, le taux de défaut des emprunts d'entreprises s'est élevé à 35%, les rendements actuels anticipent globalement ce type de scénario. Le sentiment doit donc rester la prudence* " ,explique Nuno Teixeira, directeur général adjoint de Schroder. Le fonds Schroder Euro corporate Bond, a doublé ses encours en deux mois, ce qui prouve bien l'intérêt des investisseurs pour ce type de placement. Disposant de bonnes signatures et d'un rating financier A, il devrait servir un rendement de l'ordre de 6 à 7%. " *Viser une seule ligne peut être dangereux. A mon sens, il faut de la diversification dans un portefeuille* ", conclut Nuno Teixeira.

BERNARD LE COURT

A lire en complément dans la rubrique "Finances personnelles" :

Rejoignez notre Ch@t "Assurance-vie : quelles opportunités en 2009?". Didier Ledeur, directeur général de GMF Vie et Benoist Lombard, associé-gérant chez Witam, répondront à vos questions, mardi 10 février de 15h30 à 16h30. Posez-les dès maintenant.

Assurance-vie : sous la menace de contentieux,

Assurance-vie : près de 1 milliard de pertes potentielles pour les assureurs,

Assurance-vie : quels taux minimum garantis pour 2009 ?

Livrets A et autres : les taux d'intérêts applicables au 1er février,

Livrets réglementés : ceux qui font mieux que le Livret A,

Épargne à court terme : où placer ses économies ?

Livret A : quelle est la meilleure offre ?

Livret A : le mode d'emploi,

Livret A : la rémunération pourrait tomber à 1,75% au 1er mai 2009,

Livret A : le taux finalement ramené à 2,50% au 1er février,

Livret A : comment en tirer le meilleur parti ?

Livrets et comptes rémunérés : la rémunération baisse aussi,

Comptes à terme : les rémunérations divisées par deux

L'assurance-vie souffre de l'explosion du Livret A,

DOSSIER SPECIAL "Impôts : ce qui change en 2009",



Réagir à cet article